

**STAGE DE 3 A 4 MOIS A LA DIRECTION
DES ARCHIVES ET DU PATRIMOINE DE L'AUBE (AVRIL-JUILLET 2024)**

Positionnement

- Rattachement hiérarchique : le/la stagiaire exerce son activité sous l'autorité directe du directeur adjoint des Archives et du Patrimoine de l'Aube, en charge des opérations de traitement d'archives.
- Liaisons fonctionnelles : le poste sera en lien constant avec :
 - en interne : tous les agents de la direction des Archives et du Patrimoine de l'Aube.
 - en externe au Conseil départemental de l'Aube : tout public usager des Archives départementales.

Affectation du poste / Lieu de travail :

Direction des Archives et du Patrimoine de l'Aube
Archives départementales
131 rue Étienne Pédrion
10000 - TROYES

Missions / Activités

1°. Classement, description et reconditionnement dans la série W de fonds de la Préfecture de l'Aube ou des services de l'État des années 1900 à 1980 (de 15 à 35 mètres linéaires en fonction de la durée du stage et de la nature du fonds, à définir avec le stagiaire) : récolement, analyse, description et indexation, création du plan de classement et import dans le progiciel d'archivage THOT, rédaction de l'instrument de recherche selon la norme ISAD(G), création des cotes.

2°. Accueil en salle de lecture des Archives départementales (*1 à 2 × 2 heures par semaine, au maximum*).

3°. Découverte de la direction et des activités des services (Archives départementales, Cité du vitrail, expositions, actions de valorisation à la commanderie d'Avallieur, etc.), participation aux activités de la semaine de fermeture des archives (2^e semaine de juin) : travaux collectifs, visites de sites culturels aubois.

Conditions particulières

Port de charges

Profil

Étudiant ou diplômé d'une formation « Archives », votre démarche s'inscrit dans un cursus universitaire ou vise une amélioration de vos compétences.

Compétences

Connaissance de la réglementation en matière d'archives publiques et des normes applicables à l'archivistique, autonomie, maîtrise des outils bureautiques, qualités rédactionnelles et relationnelles.

Conditions de travail

35h par semaine, du lundi au vendredi (9h-17h).

Stage possible entre le 1^{er} avril et le 31 juillet 2024.

Le stagiaire bénéficiera d'un espace de travail particulier.

Une indemnité de stage est prévue sur la base de la gratification minimale.

Merci d'adresser CV et lettre de motivation à l'intention de M. Nicolas DOHRMANN, directeur des Archives et du Patrimoine de l'Aube par voie postale à l'adresse ci-dessus ou par courriel (archpat.aube@aube.fr).